

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 52 (1964)

**Heft:** 37

  

**Artikel:** Dans la mécanique et la technique : professions féminines inattendues

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-270570>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES  
**AUX PETITS LUTINS**  
 9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 86  
 GENEVE  
**Confections soignées  
 pour enfants**

Une qualité...



...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève



**Léon Smulović**

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5  
 Tél. 36 54 89

S'abonner à  
**FEMMES SUISSES**  
 est une bonne affaire!

Fr. 7.— par an. Chèques postaux I. 117 91



INSTITUT DE BEAUTE

**LYDIA DAINOW**

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 Genève  
 Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

Dans la mécanique et la technique

**Professions féminines inattendues**

Ce n'est pas depuis très longtemps que les femmes ont accès à toutes les professions. Avant la première guerre mondiale, la formation professionnelle n'allait pas de soi pour les jeunes filles. Mais le développement économique et, avant tout, celui de la technique, ont attiré presque de force les femmes dans le tourbillon de la vie économique. En nombre de plus en plus grand, les hommes quittèrent les métiers habituels pour « aborder à de nouveaux rivages » et les femmes occupèrent les places laissées vacantes, dans le commerce par exemple.

Actuellement, il semble que l'automatisation provoque de nouveaux échanges entre professions féminines et masculines, en ce sens que les femmes pénètrent lentement dans le monde de la mécanique et de la technique. De temps en temps, la presse publie un reportage quelque peu sensationnel sur une jeune fille qui vient de passer son examen de mécanicienne ou d'électricienne sur auto. Les conseillères d'orientation professionnelle sont ensuite as-

saillies par des jeunes filles qui veulent aussi se lancer dans la mécanique sur auto!

Nous avons cherché à connaître la raison de ce choix plutôt étonnant et nous avons découvert qu'il s'agit en général de jeunes filles élevées dans une famille dont le père est mécanicien ou électricien. Pour le moment, ce sont donc des raisons familiales qui jouent un rôle prépondérant dans ce choix, soit qu'il n'y ait pas de fils pour succéder au père, soit que les fils aient choisi un autre métier, soit enfin que la fille soit particulièrement attachée au travail de son père. Ces jeunes filles font aussi leur apprentissage dans l'atelier paternel, ce qui ne les empêche pas, l'apprentissage étant terminé, d'aller travailler dans d'autres entreprises.

Déjà rien qu'en Suisse orientale, nous trouvons une jeune fille peintre et une « mécanicienne » sur auto titulaires de la maîtrise fédérale, une « électricienne » sur auto diplômée (la seule en Suisse pour le moment), une « apprentie en mécanique fine et une apprentie ramoneur! »

Il est assez normal que les femmes qui se tournent vers les métiers mécaniques le fassent par l'intermédiaire de l'auto, car il y a toujours davantage de femmes qui conduisent une voiture et, pour nombre d'entre elles, ce n'est pas une fantaisie, mais une nécessité professionnelle. Elles sont obligées d'apprendre à connaître le moteur et les particularités de leur voiture, les pannes se produisant rarement juste devant un garage.

**Les Françaises et la politique**

(Suite de la page 1)

sur des problèmes qu'elle considère avec une psychologie différente de celle des hommes, mais sans qu'on ait constaté d'antagonisme fœcier entre son attitude politique et celle de l'homme.

Reste le premier argument évoqué: l'Empire de l'Eglise sur les femmes. En fait, les craintes concernant cette emprise se révèlent être, dans une large mesure, illusoire; les sentiments religieux et les opinions politiques sont deux choses diverses du point de vue de l'activité psychologique. Dans certaines circonstances, elles sont justifiées, les femmes votant plus à droite que les hommes et écoutant, surtout les électriciens ayant dépassé la cinquantaine (catégories où se retrouvent le plus de femmes seules), les directives de l'Eglise.

Il résulte de l'analyse du corps électoral que la « gauche » laïque est en majorité masculine et la « droite » traditionnelle, en majorité féminine. On peut affirmer qu'en France, si seuls les hommes votaient, la « gauche » s'en trouverait légèrement renforcée.

Par exemple, en novembre 1946, si seuls les hommes avaient voté, le corps électoral aurait été réduit d'une moitié environ; les deux partis socialistes et communistes auraient remporté plus de la majorité absolue des suffrages et non 46,5%.

**Peu de femmes aux commandes**

En France, malgré un nombre plus élevé d'électrices que d'électeurs, le rapport entre les deux sexes se renverse parmi les votants effectifs: 51% d'hommes et 49% de femmes comme le montre une étude récente portant sur 130 000 électrices et électeurs les 2/3 des abstentionnistes sont des femmes. Le tableau suivant indique la proportion de femmes françaises exerçant des responsabilités civiques.

**Conseils municipaux**

11 246 femmes (sur un ensemble de 470 487 conseillers)

**Conseils généraux**

27 femmes (sur un ensemble de 3000 conseillers)

**Assemblée nationale**

8 femmes (sur 482)

**Sénat**

5 femmes (sur 274)

**Conseil économique et social**

4 femmes (sur 205)

**Conseil supérieur du plan**

1 femme (sur 28)

**Conseil d'Etat**

5 femmes (sur 180)

**UNAF (Union nationale des Associations familiales)**

2 femmes (sur 24)

**Commission de censure des films**

0 femme comme titulaire  
 2 femmes comme suppléantes (sur 20)

Les chiffres que nous venons de citer, mis à jour en fin 1962, sont éloquent. Malgré leur droit de vote, les Françaises se retrouvent en nombre réduit dans les fonctions électives. Les sondages entrepris auprès des électeurs et des élus des deux sexes excluent, sauf dans certains partis de droite, tout antiféminisme. On remarque curieusement un féminisme moins poussé chez les femmes que chez les hommes comme le prouve une enquête effectuée en 1953, à la demande de l'Unesco pour l'Assemblée internationale de sciences politiques où il apparaît entre autre que 61% des hommes estiment qu'il « n'est pas convenable qu'une femme prenne la parole à une réunion électorale » contre 67% des femmes interviewées...

En France, comme dans toute société traditionnelle, la situation des femmes a été et est encore trop une situation de mineure pour qu'il en soit autrement. Cependant, bien des espoirs sont permis. La seule considération du niveau d'études toujours croissant des femmes autorise cette conclusion. Les sondages de l'IFOP le prouvent: en centièmes, il apparaît que 31% des femmes d'un niveau d'instruction secondaire s'intéressent « beaucoup » à la politique contre 6% d'un niveau d'instruction primaire, et que 32% de femmes de la première catégorie ne s'y intéressent « nullement » contre 70% de la seconde catégorie.

En tant que citoyen, Molière avait raison qui tonnait contre les femmes savantes!

Véronne Muheim



**CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL**

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 5 73 44



**Ecole pédagogique privée FLORIANA**

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction: E. PIOTET

• FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

• PRÉPARATION

au diplôme Inter-cantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

**La couturière**

**Aptitudes requises**

Habilitét manuelle. Goût et sens des formes. Rapidité. Bonne vue. Propriété et minutie. Sens commercial et d'organisation.

**Ecoles**

(en Suisse romande):

**Genève:** Ecole professionnelle et ménagère (section d'apprentissage pour la couture), rue Rousseau, rue de Zurich. Sont admises en 1<sup>re</sup> année de couture les élèves libérées de l'obligation scolaire, sortant de la division inférieure de l'Ecole professionnelle et ménagère et de l'Ecole supérieure de jeunes filles, des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> primaires, ou d'autres écoles équivalentes, avec une moyenne générale suffisante.

**Lausanne:** Ecole professionnelle de jeunes filles (rue César-Roux 2). Admission après un examen préalable portant sur le calcul, le français et la couture.

**Neuchâtel:** Ecole professionnelle des jeunes filles (Collège des Sablons, rue Sablons 11). Il n'y a pas d'examen d'admission pour les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire.

**Ecoles de suisse alémanique** à Zurich et à Berne.

**Apprentissage**

Durée: 2 ans et demi.

**Programme:** connaissance du matériel (étoffes) et des instruments, outils et machine à coudre, choix de la façon et des teintes pour divers mannequins, dessin de patrons et moulage. Examen de fin d'apprentissage.

**N. B.** Les apprenties couturières en fourrure, bien que n'ayant pas le même programme, font aussi un apprentissage de 2 ans et demi. Denier d'apprentissage: 1<sup>re</sup> année, 65 fr. environ, 2<sup>e</sup> année, 85 fr. environ, dernier semestre, 100 fr. environ.

**Etudes**

en écoles professionnelles

**Age d'admission:** A Neuchâtel et à Genève, 15 ans révolus; à Lausanne, 16 ans dans l'année.

**Durée des études:** 3 ans.

**Programme:** français, arithmétique, géométrie, hygiène, dessin, lingerie, broderie, coupe, couture, éducation physique, technologie, comptabilité, droit, instruction (44 heures par semaine).

**Diplômes:** celui délivré par l'Ecole de Lausanne donne accès à la section des matresses de travaux à l'aiguille de l'Ecole normale (durée des études: un an). L'Ecole de Genève délivre un certificat d'ouvrière-couturière qui donne droit au certificat de capacité (certificat fédéral de fin d'apprentissage).

**Ecolage:** (pour les Suissesses) Ecole de Lausanne: 60 fr. par an. Ecole de Genève: la taxe semestrielle pour la classe est de 40 fr. et de 10 fr. pour les ateliers.

**L'offre et la demande**

**La demande:** Considérable. L'offre et la demande d'emploi sont généralement transmises par des annonces paraissant dans la presse, par les bureaux de placement officiels, ou encore par les secrétariats des associations patronales et ouvrières (Employeurs: par ex., Association suisse de l'industrie de la fourrure. Salariés: par ex., Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement, ou Fédération suisse des ouvriers chrétiens du textile et de l'habillement).

**Perspectives d'avenir:** Grâce à une expérience toujours plus grande, l'ouvrière-couturière pourra s'établir à son compte, ou bénéficier de postes plus élevés, soit comme première sur machine, soit comme contre-maîtresse dans une grande entreprise. Si elle s'est perfectionnée dans le dessin de modèles, elle pourra être engagée comme modéliste (la rétribution pour un tel travail est élevée). Enfin, après complément d'études, pratique et stages, la candidate à l'enseignement peut devenir maîtresse de travaux à l'aiguille dans les écoles, ou enseigner dans les ateliers d'apprentissage — il faut alors la maîtrise fédérale de couturière — ce qui lui donne un poste stable et bien rémunéré, avec l'avantage des longues vacances scolaires.

Dans le tableau concernant le métier d'esthéticienne, nous avons omis de mentionner deux instituts de Montreux formant élèves et apprenties: l'Institut Jeanne et l'Institut J.-B. Konrad-Dubois.

**L'offre:** un travail spécialement féminin et sédentaire, moins astreignant que celui de bureau en ce sens qu'il laisse l'esprit libre. Un métier de création aussi, qui donne les mêmes satisfactions que l'artisanat.

**Horale de travail:** Celui de la maison qui engage, à moins que la couturière ne travaille à son compte.

**Congés:** Le droit aux vacances est calculé en fonction des années d'engagement dans l'entreprise. Pour les couturières établies à leur propre compte, pas de problème!

**Gain et avantages sociaux:** Pour les couturières qui ne sont pas établies à leur compte, les conditions de salaire et prestations sociales sont réglées par un contrat collectif de travail. Le salaire est fixé selon le travail fourni.

Il va d'un minimum de 1 fr. 95 l'heure (pour les petites-mains et retoucheuses qui débutent dans le métier) à un maximum de 3 fr. 35 l'heure (pour les ouvrières les plus qualifiées). Ces chiffres ont été fixés par les derniers contrats collectifs. Quant à la question du marché du travail, il faut compter avec une morte-saison de 3 mois par an.